

Animateur(trice) de volleyball

L'Association Récréative Milton-Parc (ARMP) est une organisation communautaire à but non lucratif qui offre une variété d'activités aux personnes de tous âges et cultures, à des prix abordables. Fondé en 1984 par des résidents du quartier, l'ARMP travaille en partenariat avec la Ville de Montréal pour offrir des programmes et activités axés sur la santé, le sport, l'éducation et la culture.

L'ARMP offre du volleyball de plage ouvert à tous depuis 1973 au parc Jeanne-Mance. Le parc accueille maintenant plus de 3000 joueurs chaque année provenant de partout à travers le monde. Le programme inclut les gens de tous âges, de toutes les nationalités et aide ainsi à développer de nouvelles amitiés. La situation parfaite pour profiter pleinement de votre été à Montréal.

RÉSUMÉ DU POSTE

L'animateur (trice) de Volleyball est responsable des opérations quotidiennes du programme de Volleyball de plage. Il/elle s'occupe de la gestion des sept (7) terrains et des joueurs, de la collecte de l'argent et de garder les registres des activités à jour. L'animateur (trice) joue aussi un rôle primordial dans la promotion de l'esprit sportif sur les lieux, ceci afin d'offrir un environnement positif pour tous, peu importe le niveau de jeu. Le travail se déroule en très grande partie à l'extérieur, tant que la température s'y prête.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Responsable du montage et du démontage des lignes, de la gestion des ballons et de tout l'équipement nécessaire à la bonne pratique de l'activité;
- Gérer les cartes de membre ainsi que les frais quotidiens;
- Coordonner la rotation des joueurs à travers tous les terrains;
- Remplir des rapports d'incidents, si applicable;
- Remplir les rapports quotidiens;
- Garder les terrains et l'abri propre;

QUALIFICATIONS

- Au moins 1 an d'expérience en service à la clientèle ou en animation;
- Certificat de secourisme et RCR (valide au début de la saison);
- Bonne capacité à communiquer et à travailler en équipe;
- Bilinguisme en français et en anglais (une autre langue parlée est un atout);
- Énergique et dynamique;
- Passion pour le sport (VolleyBall un atout).

SALAIRES ET AVANTAGES

- **Taux horaire** : 15,50 \$ / hr (selon l'expérience)
- **Statut** : Saisonnier (mi-mai à fin septembre)
- T-shirt et casquette de travail fourni
- Possibilité de réserver des terrains sans frais

MODALITÉS POUR POSTULER (date limite le 16 Avril)

Les candidatures seront évaluées au fur et à mesure de leur réception. Seules les personnes retenues lors de la présélection seront contactées afin d'être invitées à l'entrevue.

Veuillez envoyer une lettre de présentation et votre curriculum vitae à : dylan.b-regan@miltonpark.org